

LA CARTE BLANCHE

L'échec de la Belgique. Mais quel échec ?

La Belgique, un nid de terroristes. L'ancien ministre français de l'Intérieur, Charles Pasqua, l'avait déjà insinué en 1996. Dix ans plus tard, la presse internationale met à nouveau la Belgique au pilori en tant que carrefour du terrorisme international.

Rik Coolsaet

Professeur ordinaire de relations internationales à l'Université de Gand et Senior Associate Fellow à l'Institut Egmont-Institut Royal des Relations Internationales (IRRI) à Bruxelles

En 2007, les États-Unis sont venus à notre secours. Non, la Belgique n'est pas un « refuge » pour les groupes terroristes, avait indiqué Washington en 2007. Vendredi dernier, *The Economist* a renchéri : il faut arrêter de dénigrer la Belgique. Une grande partie de l'Europe souffre du même mal.

C'est donc le moment de ramener « notre échec » à de plus justes proportions.

La lutte contre le terrorisme en Belgique est professionnelle et s'appuie sur une longue histoire. Notre pays a été confronté, bien avant ses voisins, aux précurseurs du terrorisme djihadiste tel que nous le connaissons aujourd'hui. En 1995, nous avons démantelé un premier réseau. D'autres ont suivi. Des dizaines de terroristes ont été jugés. L'échange d'informations avec l'étranger se passait bien. La collaboration entre la police et les services de renseignement, en particulier à Bruxelles, fonctionnait parfaitement. En 2005, le « Plan Radicalisme » a même créé de nouveaux rouages pour améliorer la circulation des informations entre tous les services, y compris au niveau local.

Qu'est-ce qui a donc mal tourné ces dernières semaines ? Sans doute le manque de moyens a-t-il joué un rôle. Jusqu'au démantèlement du réseau de Verviers, au début de l'année, la Sûreté de l'État ne comptait pas beaucoup d'amis dans le monde politique. Les plaidoyers en faveur de plus de moyens se heurtaient systématiquement à la méfiance légendaire qui s'est installée entre les politiciens et les services de renseignement. Un déficit, disons de 100 personnes, constitue, pour un petit service de renseignement comme le nôtre, un véritable handicap – en particulier si le nombre de missions augmente, comme c'est le cas depuis la crise syrienne qui a éclaté au printemps 2012.

Le Comité I est en train d'enquêter sur les dysfonctionnements éventuels de certains départements. La stratégie de la Belgique en matière de lutte contre le terrorisme n'explique certainement pas cet « échec ».

La commission temporaire pour la lutte contre le terrorisme, qui démarrera cette semaine à la Chambre, examinera de près les mesures anti-terrorisme annoncées par le gouvernement. Nous devons encore vivre quelque temps avec des menaces d'attentats – potentielles ou réelles. Lorsqu'une démocratie est menacée, il n'est pas recommandé de brider la démocratie. Les mesures pour lutter contre le terrorisme doivent donc être proportionnées et de préférence temporaires, mais elles doivent avant tout éviter tout dégât à long terme. Sinon, nous risquons

de renforcer ce que nous souhaitons précisément combattre, à savoir, cette maudite « radicalisation ».

Nous allons envoyer en prison tous ceux qui reviennent de Syrie – mais nous savons à l'évidence que les prisons sont des nids de radicaux. Des bracelets électroniques seront placés aux chevilles de ceux qui se radicalisent – mais qui définira le terme « radicalisé », mais surtout, ne s'agit-il pas d'une privation de liberté pour ceux qui ne se sont pas (encore) rendus coupables de méfaits ? Nous allons fermer les mosquées non reconnues qui propagent le djihadisme – une fois de plus, qui tracera la limite entre l'orthodoxie religieuse et l'extrémisme djihadiste ? Des discussions difficiles attendent les parlementaires, où nuances et slogans risquent de se heurter très souvent.

C'est sur le plan de la « déradicalisation » que la Belgique a échoué. En 2005, la diplomatie belge a contribué à faire de la « prévention » la principale priorité du contre-terrorisme européen. Mais cette question n'a pas été prise à bras-le-corps dans notre propre pays. Jusqu'au début de cette année, nous ne disposions pas de politique de prévention digne de ce nom. Seuls quelques bourgmestres flamands avaient, il est vrai, pris quelques mesures. En octobre 2014, le ministère de l'Intérieur a mis sur pied une unité « radicalisme ». Mais la prévention est une compétence des Régions et celles-ci ne se sont réveillées qu'après l'épisode de Verviers. Un fouillis d'initiatives a suivi, dont personne n'a réellement mesuré l'impact et qui a surtout donné l'impression d'embrouiller le débat (déjà complexe) sur la (dé)radicalisation.

Les initiatives se sont souvent basées sur un malentendu tenace : si quelqu'un développe des idées radicales ou rencontre un extrémiste, il tombe automatiquement dans la sphère terroriste. Il suffirait donc de combattre ces idées et repérer les terroristes. Mais ce n'est malheureusement pas aussi simple.

Au lieu de désigner l'Arabie Saoudite comme bouc émissaire, nous ferions mieux de revenir aux fondamentaux du contre-terrorisme belge : s'infiltrer, se mettre dans la peau des candidats-terroristes (ou candidats au départ), s'attaquer aux racines du terrorisme. Il semble que la Belgique ait progressivement négligé cette approche.

Il est déprimant de relire les rapports sur Molenbeek et d'autres quartiers bruxellois des années '80 et '90. On y découvrait déjà ce que l'entraîneur de boxe molenbeekois Tom Flachet a déclaré la semaine dernière dans *De Standaard* : « *Ce que nous vivons aujourd'hui, ce n'est pas un problème lié à quelques personnes. C'est une génération entière qui est touchée. Tous ne se radicalisent pas, mais le phénomène ne s'arrêtera pas si on ne change pas le cadre de vie des jeunes à Bruxelles. Nous devons leur donner de l'espoir, un avenir.* »

L'impression de n'avoir aucun avenir, de se heurter à un mur, de ne pas se sentir désiré : voilà l'histoire de la plupart des jeunes qui partent en Syrie. « Ceux qui partent faire le djihad agissent à 90 % pour des motifs personnels : pour en découdre, pour l'aventure, pour se venger, parce qu'ils ne trouvent pas leur place dans la société... La religion n'est pas le moteur de ce mouvement et mais c'est sa force », avait déclaré le juge français Marc Trévidic en juin 2015.

La problématique syrienne fait partie de la liste des comportements déviants comme les bandes de rue, le trafic de drogue, les bagarres, la criminalité des jeunes – mais avec une dimension « bigger-than-life ». C'est là que germe le gang de la Syrie. La religion ou la politique n'y sont pas pour grand-chose. Il ne s'agit même pas de « radicalisation ». Soyons clairs : ceux qui partent en Syrie sont seuls responsables de leur décision. Mais lorsqu'ils sont nombreux à le faire, c'est qu'il existe un terreau fertile. Et ceux qui, au cours des trente dernières années, ont joué la corde de l'anti-migration et de l'islamophobie y ont contribué.

Au milieu de cette terre nourricière, la « déradicalisation » est particulièrement difficile. Malgré tout, il faut y croire. Nous savons aujourd'hui que pour avoir la moindre chance de réussite, trois conditions sont requises. La personnalisation : chaque « parcours de radicalisation » est différent et nécessite une approche individuelle. L'ouverture : la personne concernée doit être prête à parler et ne le fera que si elle a confiance dans son interlocuteur. L'avenir : la « déradicalisation » seule échouera. Seul l'espoir en un avenir étouffera le feu de l'extrémisme – et cela signifie plus qu'un simple travail subsidié.

Une bonne société est une société qui donne aux individus qui la composent un sentiment d'appartenance. Peut-être nos députés pourraient-ils réévaluer les mesures anti-terroristes à la lumière de leur impact sur ce sentiment d'adhésion.